

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 22 septembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, Mme VEDELAGO Chrystelle, Mme BENELLE Annie, M. LEQUIN-SOUCHON Laurent, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

M. REBIFFÉ Guillaume a donné pouvoir à M. GANDAIS Cédric.

Mme LELONG Isabelle a donné pouvoir à M. CARTIER Stéphane.

Absents : (3)

M. NIGRA Daniel, M. SCUDELER Aurélien, M. DUSSERT-ROSSET Tristan.

Secrétaire de séance : M. Stéphane CARTIER

**DÉLIBÉRATION N° 602-2025 – APPROBATION DES CONVENTIONS
D'UTILISATION DE LA PISCINE MILITAIRE DE VARCES POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2025/2026**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sandrine FERRARA, 5^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires, qui rappelle au Conseil Municipal que les élèves du groupe scolaire « Le Bruyant » et de l'école de Prélenfrey se rendent en séance de piscine à Varces au 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne (RAM).

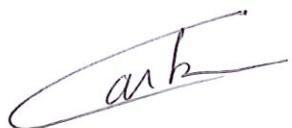
Mme Sandrine FERRARA expose les termes des conventions relatives à l'utilisation de la piscine militaire pour les groupes scolaires de la commune :

- L'école élémentaire « Le Bruyant » bénéficiera d'un créneau de 45 minutes :
 - les mardis du 9 décembre 2025 au 13 mars 2026 et,
 - les jeudis du 16 mars au 6 juin 2026.
- L'école de Prélenfrey bénéficiera d'un créneau de 45 minutes les vendredis du 16 mars au 6 juin 2026. De plus, 3 séances de rattrapage sont programmées les lundi, mardi et jeudi durant la semaine 24 en 2026 (du 8 au 12 juin) en raison de ponts sur les créneaux du vendredi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour, autorise M. le Maire à signer les conventions relatives à l'utilisation de la piscine militaire de Varces pour l'année scolaire 2025/2026 jointes en annexe, tout avenant et tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance



*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 30 septembre 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

